

## **Face aux contre-réformes libérales, il faut une riposte à la hauteur !**

Déclaration du 4<sup>ème</sup> congrès Solidaires

Le président de la République et le gouvernement ont décidé d'imposer à marche forcée un nouveau paysage social marqué par la remise en cause systématique des droits des salariés. L'été 2007 a vu ainsi l'adoption du « paquet fiscal » qui a bénéficié, pour l'essentiel aux plus favorisés, de la loi sur la délinquance qui évacue toute notion de déterminants sociaux et rejette, de fait, toute politique de prévention, de la loi contre le droit de grève dans les transports, de la loi « relative aux libertés et responsabilités des universités » qui constitue une nouvelle étape vers leur privatisation. Les réformes, ou plutôt les contre-réformes, se multiplient.

Ainsi en est-il des attaques successives contre le Service public de l'emploi (SPE) qui visent à dénaturer ses missions et à fragiliser, précariser, asservir d'avantage encore salariés et demandeurs d'emplois. Ainsi en est-il de la fusion ANPE- ASSEDIC qui renforce la pression et la coercition à l'encontre des chômeurs et des précaires, puisque ce sera désormais le même organisme qui contraindra les demandeurs d'emploi à accepter n'importe quel travail et qui les sanctionnera en refusant de les rémunérer. Ainsi en est-il de la mise en concurrence de l'AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), conséquence des lois de décentralisation des budgets de la formation professionnelle et donc de ceux de l'AFPA qui ont des effets gravissimes. Aujourd'hui se concrétise le démantèlement et la casse de l'AFPA, organisme associatif créé au lendemain de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale par le Conseil National de la Résistance, dans une volonté de reconstruction de progrès et de promotion sociale. Ainsi en est-il de la fusion de la Direction générale des impôts et de celle de la Comptabilité publique qui va accroître encore l'injustice fiscale, supprimer des milliers d'emplois, réduire l'implantation du service public fiscal et foncier, aggraver les conditions de travail.

Ainsi en est-il des suppressions de postes dans l'Education nationale qui vont affaiblir son rôle et ses missions. Ainsi en est-il de la casse de la Météorologie nationale comme service public, alors même que les questions climatiques sont et seront des enjeux essentiels. Ainsi en est-il pour la culture où la RGPP va générer des conséquences désastreuses, au-delà même des agents du ministère, sur la création et la diffusion culturelles. Ainsi en est-il de la casse de l'hôpital public, principale cible de la loi dite de modernisation de la santé avec les « communautés hospitalières de territoires » qui rayeront de la carte plusieurs centaines d'hôpitaux et de maternités publiques. Des milliers d'emplois seront ainsi supprimés, précarisés, privatisés. Cette casse entraînera la création de déserts sanitaires pour une grande partie de la population, alors même que les cliniques commerciales recevront les mannes du gouvernement pour feindre d'assurer des missions de service public. Ainsi en est-il de la casse systématique par la fusion et par la destruction de nos services publics.

Les mesures s'accumulent et se multiplient : loi sur le contrat de travail, RGPP avec le démantèlement des politiques publiques, suppression massive d'emplois et remise en cause du statut de la Fonction publique - notamment avec le projet de loi sur la mobilité des fonctionnaires -, suppression des régimes spéciaux et nouvelle attaque contre les retraites de tous les salariés avec le projet d'augmenter la durée de cotisation, instauration de franchises médicales et projet de désagrégation de notre système de santé, nouvelles mesures contre les chômeurs et remise en cause du service public de l'emploi, réécriture du code du travail, etc. Tout cela n'était pas suffisant ! Un nouveau palier est franchi dans la destruction de la sécurité sociale solidaire par l'instauration d'un nouveau plan d'économie de 5 milliards d'euros par an, qui va se traduire par de nouveaux déremboursements de médicaments, l'augmentation des franchises et autres forfaits, ainsi que la généralisation des dépassements des honoraires médicaux. Le gouvernement veut maintenant supprimer, de fait, la durée légale du travail en donnant la possibilité aux entreprises de fixer elles-mêmes le temps de travail effectué par les salariés. L'Union syndicale Solidaires réaffirme son rejet de toute forme de flexibilité et se bat pour

que la durée légale du travail ne soit pas remise entre les mains du seul patronat qui pourra ainsi s'imposer dans un rapport de force défavorable au salarié.

Malgré toutes les enquêtes d'opinion qui indiquent un rejet important, par nos concitoyens, de la politique économique et sociale menée actuellement, malgré le désaveu qu'ont constitué les élections municipales, le président de la République et le gouvernement poursuivent implacablement leur projet : démanteler toutes les protections sociales héritées des combats du passé pour imposer au forceps un nouveau modèle social au service des plus riches.

Dans cette situation, il est illusoire de penser faire l'économie d'un affrontement avec le gouvernement. Il faut, au contraire, préparer les conditions pour que cet affrontement inévitable soit victorieux en faisant converger toutes les mobilisations actuelles pour mettre un coup d'arrêt aux attaques actuelles et imposer une autre politique économique et sociale.

La responsabilité du mouvement syndical est énorme. Sa diversité est une richesse à condition qu'elle ne se transforme pas en sectarisme, en impuissance sclérosante et ne soit pas un obstacle à l'action unitaire. Le 4<sup>ème</sup> congrès de l'Union syndicale Solidaires lance un appel à toutes les organisations syndicales pour que se mette en place, à tous les niveaux, national, local et sectoriel, un front syndical commun d'action qui permette de construire les rapports de force et les mobilisations nécessaires.

D'ores et déjà, des salariés se sont mobilisés pour le pouvoir d'achat, en particulier dans le grand commerce (Carrefour, La Redoute...), mais aussi dans d'autres entreprises et la jeunesse a su démontrer son refus de la casse du service public de l'éducation, des mouvements de grève reconductible se développent, notamment aux impôts, une grève unitaire aura lieu dans la fonction publique le 10 juin, les cheminots étant en grève reconductible à partir de cette date et une grève interprofessionnelle aura lieu le 17 juin. Cette dernière journée doit s'inscrire dans un processus de préparation d'une grève générale reconductible qui doit être impulsé unitairement par le mouvement syndical.

Le Congrès appelle toutes les organisations de Solidaires, les fédérations et syndicats nationaux, les Solidaires locaux à se mobiliser pour mettre en œuvre cette dynamique, développer des actions qui mobilisent les salariés sur ces perspectives et permettent de dépasser les limites actuelles des appels nationaux de 24 heures.